



Paris, le 11 janvier 2022

Alan NAGAM **Lauréat du Prix 2021 de l'Institut Français de la Mer**

Le prix 2021 de l'Institut Français de la Mer a été attribué à Alan NAGAM pour son engagement en faveur de la création d'activités économiques marines en Guadeloupe. Depuis 15 ans, il est le catalyseur régional d'un fort réseau de très petites entreprises. En le tournant vers la mer, il ouvre des perspectives solides d'emplois productifs, indépendants et salariés dans une région qui en manque cruellement.

Attribué depuis 2002, le Prix de l'Institut Français de la Mer est décerné « à une personne physique reconnue pour son action en faveur de la connaissance, de la protection, du développement ou du rayonnement de la mer ou des activités marines. Les candidatures sont examinées en particulier à la lumière des valeurs traditionnelles du monde maritime : humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité. »

Jeune, Alan NAGAM refuse le chômage assuré en créant une entreprise de service dans le secteur de l'environnement qui emploie aujourd'hui 7 salariés. Il la développe à la force du poignet. En 2008, il s'investit dans l'activité associative syndicale. Il fonde avec le concours de la Fédération nationale des très petites entreprises (FTPE), la FTPE Guadeloupe, puis la FTPE Outre-mer. Les pêcheurs côtiers font partie des 800 adhérents actifs.

Alan NAGAM fixe à la FTPE l'objectif de promouvoir l'émergence d'activités économiques rentables aux Antilles, handicapées par l'insularité et l'éloignement. Balayées par les alizés, les zones économiques exclusives ultramarines recèlent un gisement d'énergies renouvelables considérable : une étude de préféabilité de la FTPE démontre en 2017 la compétitivité d'une industrie combinant activités de l'offshore et de l'éolien flottant pour exporter des biens à contenu énergétique élevé et des énergies de substitutions aux énergies carbonées. Guadeloupe Éolien Offshore (GEO) est un programme national d'industrialisation économiquement équilibrée pour les Antilles.

L'avenir de croissance proposé par Alan NAGAM reste trop peu connu, bien que soutenu par la Région. Il est bâti sur la création locale de valeur ajoutée et d'emplois productifs. Il nourrit le volet économique de la Stratégie du bassin maritime des Antilles. Il appelle la mise en place localement de formations soumises au Fontenoy Maritime par la FTPE en 2021.

Face au non-développement structurel et à la crise Covid conjoncturelle qui rongent la croissance économique et démographique des Antilles Françaises, Alan NAGAM met ses convictions, sa persévérance et sa confiance dans l'homme au service d'un avenir pour la jeunesse guadeloupéenne.



L'Institut Français de la Mer

L'Institut Français de la Mer est une association d'utilité publique qui a pour objectif de "faire connaître et aimer la mer aux Français" et, plus largement, de les sensibiliser au rôle fondamental des océans dans tous les domaines de la vie humaine et des grands équilibres de notre planète, ainsi que d'œuvrer par tous les moyens au développement durable des activités maritimes de la France.

L'IFM réalise son objectif par de nombreuses actions de sensibilisation, d'information, d'orientation, de recherche, d'études et de formations, dirigées aussi bien vers les décideurs que vers l'opinion publique. Il édite la Revue Maritime, revue de débat et d'opinion, qui publie chaque année 400 à 500 pages de signatures reconnues, d'analyses, de propositions, de commentaires d'actualité et d'histoire maritime.

L'Institut Français de la Mer fonctionne grâce au concours totalement bénévole de ses membres. Il est, par l'étendue de ses domaines d'intervention et par la diversité de ses actions, un lieu de rencontre unique pour tous ceux qui s'intéressent à la mer et au potentiel qu'elle recèle pour l'humanité.



La Revue Maritime

Revue de débats et d'opinions dans tous les domaines concernant la mer et les activités maritimes, la Revue Maritime est le lieu de rencontre de ceux qui s'intéressent à ces sujets.

Sa richesse est d'accepter toutes les opinions s'il le faut contradictoires dès lors qu'elles respectent la courtoisie indispensable à la confrontation et au progrès des idées : elle est ouverte aux contributions bénévoles et originales de leurs auteurs qui ont comme il se doit l'entière responsabilité de leurs propos.

Elle participe à une meilleure diffusion de la culture maritime auprès de nos concitoyens et permet la présentation d'idées nouvelles, leur confrontation et leur critique, leur diffusion auprès des décideurs politiques, économiques, scientifiques, associatifs, de la culture, du développement durable, de l'éducation, des loisirs et des médias comme auprès du grand public.

Les sujets majeurs traités couvrent "les 6 marines" : de commerce, d'Etat, de pêche, de service, de plaisance et de sauvetage, ainsi que tous les sujets en lien avec l'Océan, sa protection son utilisation durable ou sa gouvernance.

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

association reconnue d'utilité publique – décret du 15 juin 1979

47. rue de Monceau – 75008 Paris – Tél. : 01 53 89 52 08 – association.assifm@sfr.fr - <http://ifmer.org>